Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse : Corps naturel, corps artificiel (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : rendre le corps artificiel et trahir sa nature (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsfonderie.fr/assets/annales/bts-fonderie/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS Fonderie - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Synthèse : Corps naturel, corps artificiel

Le corpus rassemble quatre textes sur le tatouage et les marques corporelles, de leurs fonctions historiques et collectives à leur appropriation individuelle contemporaine. Il comprend un article de Daphné Bétard, un extrait de Philippe Pons, un entretien avec David Le Breton et un extrait de roman de François Garde.

Première partie

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus consacrés au thème « Corps naturel, corps artificiel ».

Élément	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Auteur, nature, idée directrice et procédés	Daphné Bétard, article de magazine. Le tatouage, pratique ancienne, change de statut et se démocratise. Repères historiques, exemples et témoignage.	Philippe Pons, extrait de l'essai *Peau de brocart*. Le tatouage japonais construit des liens d'appartenance, dans un contexte différent de l'Occident. Comparaison culturelle et analyse sociale.	David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray. Les marques corporelles expriment aujourd'hui l'appropriation individuelle du corps, contrairement à leur fonction collective traditionnelle. Questions-réponses et propos d'expert.	François Garde, extrait de roman. Les marques de Narcisse témoignent de son parcours et suscitent la fascination. Dialogue, description détaillée et contraste des réactions.
Axe 1 : fonctions collectives et regard social	Marques thérapeutiques, rituelles ou religieuses ; puis signes imposés aux personnes marginalisées et emblèmes de contre-culture.	Au Japon, signes d'appartenance à une communauté ; en Occident, marque de transgression et de différence.	Dans les sociétés traditionnelles, marques religieuses et culturelles signifiant l'appartenance au groupe.	Les tatouages et scarifications de Narcisse intriguent la cour et rendent visible son altérité.
Axe 2 : affirmation personnelle et transformation	Le tatouage devient choix identitaire, appropriation durable du corps, puis pratique banalisée ; il peut être caché ou exhibé.	Au Japon, il offre aussi un ancrage aux individus isolés ; il reste associé à un monde marginal et à une beauté secrète.	Tatouages et piercings embellissent le corps, affirment le « moi » et peuvent marquer un passage par la douleur consentie.	La description met en relief le travail et la précision des motifs ; le narrateur suggère qu'ils ne représentent qu'une part de ce que Narcisse a enduré.
Problématique	Comment les marques corporelles expriment-elles à la fois l'identité individuelle et les liens sociaux, selon les contextes culturels ?			
Plan détaillé	I. Des fonctions anciennes et collectives aux significations sociales contrastées : rites, appartenance, marginalité et transgression. II. Une appropriation personnelle du corps : affirmation de soi, beauté, passage de vie et mise en scène, dans une pratique désormais plus répandue.			

Le tatouage est une pratique ancienne, associée à des fonctions thérapeutiques, rituelles ou religieuses, puis réintroduite en Occident par les marins. Son histoire le lie aussi à la marginalité et à la contestation, avant sa diffusion dans la société. Sa signification varie selon les contextes : il affirme souvent l'individualité en Occident, tandis qu'au Japon il peut marquer l'appartenance à un groupe ou offrir un ancrage aux personnes isolées. Les marques corporelles permettent également d'embellir et de s'approprier son corps, d'exprimer son identité ou de

marquer un moment important par une douleur consentie. Elles peuvent être cachées, exhibées ou susciter la fascination. Dans le récit de Garde, les marques de Narcisse donnent à voir une part de son expérience sans en révéler toute l'étendue.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les marques corporelles articulent identité personnelle, appartenance sociale et expérience vécue. Leur sens varie selon les époques et les cultures, entre rite, transgression, appropriation de soi et expression esthétique.

2. Écriture personnelle : rendre le corps artificiel et trahir sa nature

La réflexion porte sur la transformation volontaire du corps, notamment par le tatouage et les autres marques corporelles, et sur son rapport à la nature humaine. La réponse doit s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Modifier son corps revient-il à renier sa nature, ou à exprimer une identité que la nature seule ne suffit pas à définir ? Le corps est aussi façonné par la culture et les choix personnels.

Daphné Bétard rappelle que le tatouage, pratique ancienne et universelle, peut affirmer l'identité et permettre de s'approprier son corps. David Le Breton y voit une manière de l'embellir et de marquer un passage important. Ces transformations peuvent donc prolonger l'expression de soi plutôt que la trahir.

Leur sens varie toutefois selon les cultures : Philippe Pons décrit le tatouage japonais comme un signe d'appartenance, tandis que Le Breton souligne que des motifs maoris sont parfois repris sans connaissance de leur culture. Dans *Frankenstein*, Mary Shelley met en garde contre une transformation du vivant sans responsabilité.

Modifier son corps n'est donc pas en soi une trahison : le choix, le sens donné au geste et le respect d'autrui sont déterminants.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre son corps artificiel ne trahit pas nécessairement sa nature : tout dépend du sens du geste, du libre choix et du respect des cultures.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Culture Générale et Expression du BTS toutes spécialités, session 2018, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans coefficient indiqué. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle demande une synthèse objective de quatre documents sur le tatouage, puis une réflexion personnelle argumentée sur le rapport entre transformation corporelle et nature humaine, mobilisant le corpus, les lectures et les connaissances du candidat.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut affirmer une identité personnelle, marquer une appartenance collective ou exprimer une transgression des normes sociales.
- La signification des marques corporelles varie selon les contextes historiques et culturels.
- La douleur consentie peut marquer un rite de passage et souligner l'importance d'un moment vécu.
- Une synthèse confronte et organise les idées du corpus sans exprimer d'avis personnel.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confrontez les quatre documents et organisez les idées sans juxtaposer leurs résumés.
- Distinguez les fonctions individuelles du tatouage des fonctions communautaires décrites dans certains contextes culturels.
- Dans l'écriture personnelle, répondez clairement à la question et construisez une argumentation étayée d'exemples.
- Respectez l'objectivité et la concision de la synthèse, puis adoptez une position argumentée dans la seconde partie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les différences entre les quatre textes, puis regroupez-les dans un plan cohérent. Reformulez fidèlement les documents, attribuez les idées à leurs sources et gardez une posture objective, sans donner votre avis personnel.

Q : Pourquoi le tatouage peut-il signifier à la fois l'individualité et l'appartenance ?

Sa signification dépend du contexte. Les textes présentent le tatouage comme affirmation de soi et différenciation sociale en Occident, mais aussi comme signe d'appartenance à un groupe ou à une communauté, notamment au Japon.

Q : Comment répartir le temps entre les deux parties ?

L'épreuve dure quatre heures : la synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20. Le sujet ne fixe pas de temps par partie. Prévoyez une analyse du corpus, la rédaction des deux travaux et un temps de relecture.

Q : Quels critères de notation sont explicitement indiqués dans le sujet ?

Le sujet indique les pondérations : 40 points pour la synthèse et 20 pour l'écriture personnelle. Il exige une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée. Aucun barème détaillé ni aucune norme de présentation supplémentaire ne sont précisés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsfonderie.fr/assets/annales/bts-fonderie/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS Fonderie - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

Ressources BTS Fonderie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.